Docusign Envelope ID: F9960C86-04B9-4B29-A370-8CDB6E139B32

AB-CF
Société civile immobilière
au capital de 200 euros
Siège social : **10 impasse de la Mounine 11560 FLEURY**
917 778 052 RCS NARBONNE

DÉCISION UNANIME DES ASSOCIÉS DU 1er JUIN 2025

LES SOUSSIGNÉES :

Madame **Audrey BRALLEY** épouse **CODORNIOU**,
titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété,

Madame **Coralie FRANCOIS** épouse **PAUX-ROSSET**,
titulaire de 100 parts sociales en pleine propriété,

Détenant ensemble 200 parts sociales, soit la totalité des parts de la société civile immobilière **AB-CF** désignée ci-dessus,

Agissant en qualité de seuls associés de la société **AB-CF** et conformément aux dispositions de l'article 1854 du Code civil et de l'article 24 des statuts,

Ont pris à l'unanimité les décisions suivantes :

PREMIÈRE DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de transférer le siège social du 10 impasse de la Mounine 11560 FLEURY au Avenue des Noctambules 11430 GRUISSAN, et ce à compter du 1er juin 2025.

DEUXIÈME DÉCISION

En conséquence, les associés décident à l'unanimité de modifier l'article 5 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 5 – SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé à l'adresse suivante : Avenue des Noctambules 11430 GRUISSAN."

Le reste de l'article demeure inchangé.

TROISIÈME DÉCISION

Les associés décident à l'unanimité de donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour remplir toutes formalités de droit.

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

Acte établi sous forme électronique le 01/06/2025

Docusign Envelope ID: F9960C86-04B9-4B29-A370-8CDB6E139B32

Signatures électroniques :

Madame **Audrey BRALLEY** épouse **CODORNIOU**

Signé par :
D7CA7E513BBE4A6...

Madame **Coralie FRANCOIS** épouse **PAUX-ROSSET**

Signé par :
Coralie FRANCOIS épouse PAUX-ROSSE
3D55B3C447454D4...